

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1225

25 juin 2009

SOMMAIRE

Adapttec Luxembourg S.à r.l.	58763	I.N.R. Group S.A.	58760
Agence Principale Nilles-Weyland Dan + Danièle S.à r.l.	58756	ISPL-Immo Service Partners Luxembourg S.A.	58763
Air Syndication S.C.A.	58796	JER Europe Fund III 15 S.à r.l.	58765
Alena Invest	58765	JP Garitte Consulting and Management As- surance S.A.	58759
Ascolux S.à r.l.	58755	Krakatau S.A., Société de gestion de patri- moine familial	58761
Averalux S.A.	58758	La Cité Sàrl	58762
BBWP Finance Lux S.à r.l.	58759	L'Ile aux enfants	58754
BRE/Hamburg II Manager S.à.r.l.	58757	Luxembourg Cambridge Holding Group S.A.	58792
BRE/Hamburg I Manager S.à.r.l.	58756	Lux-Lux-Lux Holding S.A.H.	58754
BRE/Munich I Manager S.à.r.l.	58765	Metty's Kabelmontage S.à.r.l.	58764
BRE/Nuremberg I Manager S.à.r.l.	58759	Miramar Le Parc Immobilier S.A.	58795
Cassia Enterprises S.A.	58758	Montaigne S.à r.l.	58800
CERALUX S.A., Privatvermögensverwal- tungsgesellschaft ("SPF")	58764	Partidis S.A.	58755
Cité-Gérance S.à r.l.	58758	Pavane Investments S.A.	58800
Cité-Gérance S.à r.l.	58757	Philcars S.à.r.l.	58755
Conostix	58754	Promacon A.G.	58758
Crestyl Luxembourg S.A.	58760	Pro-Mère S.A.	58754
Croatia Development JV (Lux) S.A.	58754	Quadriga Superfund Sicav	58800
DIAC Holdings Sàrl	58766	Raya S.A.	58761
«E.F.M.STEEL S.à.r.l.»	58760	Signet Luxembourg Finance S.à r.l.	58783
«Elysée Concept S.à.r.l.»	58761	Société Internationale Italcementi (Lu- xembourg) S.A.	58764
Emeste S.A.	58763	Socofi Spf S.A.	58800
Fancy S.A.	58762	Sudra International Properties S.A.	58760
Fiducie Consult S.à r.l.	58755	Sudra International Properties S.A.	58761
Financière Crozet S.A.	58763	Towson S.A.	58798
Financière des Bergues S.A.	58757	Tracom S.à.r.l.	58757
Financière des Bergues S.A.	58756	Vial Partners S.A.	58759
Gaviota Re S.A.	58783	Vida Investments S.à r.l.	58775
GESTLB, s.à r.l.	58762	Zenit Europe S.A.	58755
Gilebbas S.A.	58762	Ziel A.G.	58764
Herule Finance S.A.	58765		
Holdfin S.A.	58783		
H.T. Consultant Sàrl	58756		

L'Ile aux enfants, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5892 Alzingen, 52, rue Jean Wolter.

R.C.S. Luxembourg B 140.420.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070786/10.

(090083529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Lux-Lux-Lux Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 56.896.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070785/10.

(090083493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Conostix, Société Anonyme.

Siège social: L-3672 Kayl, 70, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 83.439.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070787/10.

(090083524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pro-Mère S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 85.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070780/10.

(090083996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Croatia Development JV (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 137.202.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 8 juin 2009.

Pour Croatia Development JV (Lux) S.A.

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire

Signature

Référence de publication: 2009071138/14.

(090084058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Ascolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 8, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 65.946.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009071140/11.

(090083780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Fiducie Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 208, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 104.496.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070789/10.

(090083522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Philcars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8540 Ospern, 1A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.250.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070791/10.

(090083518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Partidis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 15.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070777/10.

(090083945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Zenit Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 140.237.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ZENIT EUROPE S.A.

REGGIORI Robert / BOTTAN Lorenzo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009071007/13.

(090083372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

BRE/Hamburg I Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.459.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1198 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070984/15.

(090083730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Agence Principale Nilles-Weyland Dan + Danièle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8190 Kopstal, 15, rue Schmitz.

R.C.S. Luxembourg B 88.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009070988/15.

(090083619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Financière des Bergues S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 40.836.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009070979/12.

(090083671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

H.T. Consultant Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 115.796.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070980/12.

(090083675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Cité-Gérance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 22.435.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070977/12.

(090083664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Financière des Bergues S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 40.836.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009070978/12.

(090083667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

BRE/Hamburg II Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 96.460.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1198 du 14 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070983/15.

(090083728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Tracomì S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 71.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009070989/15.

(090083623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Cassia Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 123.732.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2009.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2009070975/12.

(090083660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Cité-Gérance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 22.435.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

Référence de publication: 2009070976/12.

(090083661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Averalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6719 Grevenmacher, 7, rue du Centenaire.
R.C.S. Luxembourg B 117.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
B.P. 351 L-2013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009070990/15.

(090083626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Promacon A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 6, rue de Wilwerdange.
R.C.S. Luxembourg B 98.437.

Aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 23/03/2009, welche am Gesellschaftssitz abgehalten wurde, gehen folgende Beschlüsse hervor:

01 Alle Teilhaber waren anwesend.

02 Der Teilhaber nimmt den Rücktritt von FN-SERVICES S.à r.l., mit Sitz in L-9991 WEISWAMPACH, 61, Gruus-Strooss, von Ihrem Posten als Kommissar an.

03 Als neuer Kommissar wird HD INVEST S.à r.l. mit Sitz in L-8210 MAMER, 96, route d'Arlon, ernannt.

Kurt MOUTSCHEN
Geschäftsführer

Référence de publication: 2009070931/15.

(090083589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

JP Garitte Consulting and Management Assurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9654 Grümelscheid, 39, Duerfstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 108.383.

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration du 6 mai 2009, que le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle.

L-9696 WINSELER, 39 Duerfstrooss

à l'adresse suivante:

L-9654 GRÜMELSCHEID, 39 Duerfstrooss.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Référence de publication: 2009070940/15.

(090083348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

BRE/Nuremberg I Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 96.621.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1228 du 20 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070965/15.

(090083742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

BBWP Finance Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 118.826.

Modification du Bilan au 30 Juin 2007 déposé au RCS le 6 mai 2008 L080066120.04

Les modifications des comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ramone.

Référence de publication: 2009070923/12.

(090083607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Vial Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 39.146.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070924/12.

(090083805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Crestyl Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 142.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES
11, boulevard Royal
B.P. 742
L-2017 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009070921/14.

(090083352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

«E.F.M.STEEL S.à.r.l.», Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.
R.C.S. Luxembourg B 113.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES s.a.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 Ettelbruck
Signature

Référence de publication: 2009070938/14.

(090083376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

I.N.R. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.
R.C.S. Luxembourg B 98.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES s.a.
Centre Kennedy
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 Ettelbruck
Signature

Référence de publication: 2009070937/14.

(090083374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Sudra International Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 120.245.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2009070972/12.

(090083651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

«Elysée Concept S.à.r.l.», Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 7, Zone Industrielle In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 113.124.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES s.a.

Centre Kennedy

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053 Ettelbruck

Signature

Référence de publication: 2009070939/14.

(090083378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Sudra International Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 120.245.

—
Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2009070973/12.

(090083653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.417.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070970/14.

(090083755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Raya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.091.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAYA S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009071228/14.

(090083475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Fancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 123.197.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FANCY S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009071230/14.

(090083472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Gilebbas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 123.090.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GILEBBAS S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009071231/14.

(090083470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

La Cité Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 76.421.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

Référence de publication: 2009070982/12.

(090083682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

GESTLB, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4941 Bascharage, 58B, rue des Prés.
R.C.S. Luxembourg B 45.062.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2009

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2009, à 19h30, que:

- L'assemblée décide de fixer le siège social à 58 b, rue des prés à L-4941 BASCHARAGE

Bascharage, le 3 juin 2009.

Pour extrait conforme
GESTLB Sàrl
Signature

Référence de publication: 2009071306/14.

(090083577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

ISPL-Immo Service Partners Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4941 Bascharage, 58B, rue des Prés.
R.C.S. Luxembourg B 81.403.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2009

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2009, à 19h, que:

- L'assemblée décide de fixer le siège social à 58 b, rue des prés à L-4941 BASCHARAGE.

Bascharage, le 3 juin 2009.

Pour extrait conforme

ISPL S.A.

Signature

Référence de publication: 2009071309/14.

(090083575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Emeste S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R.C.S. Luxembourg B 116.567.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009071233/15.

(090083613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Financière Crozet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 138.420.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009071284/239/12.

(090083569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Adaptec Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 119.683.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Adaptec Luxembourg S.à r.l.

SGG S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009071559/13.

(090084143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

Société Internationale Italcementi (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A.

SGG S.A.

Agent Administratif

Signatures

Référence de publication: 2009071542/13.

(090084147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

Ziel A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 25.552.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070974/12.

(090083655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Metty's Kabelmontage S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 162, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 79.586.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2008 wurde im Handelsregister von Luxemburg hinterlegen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009070845/10.

(090083853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

CERALUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft ("SPF"), Société Anonyme.

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 45, rue John Gruen.

R.C.S. Luxembourg B 68.666.

Die außerordentliche Generalversammlung vom 14. Mai 2009 hat einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Das Mandat von der verstorbenen Frau Hermine Keßler, wird mit sofortiger Wirkung und bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2013 wie folgt besetzt:

Herr Jean-Louis SARFATI, Rentner, wohnhaft in F-13000 Marseille, 3, rue Marius Jauffret.

2. Das Mandat des derzeitigen Abschlussprüfers REALLUX KERAMIK GmbH wird mit sofortiger Wirkung beendet und als neuer Abschlussprüfer wird bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2013 ernannt:

CEVET S.A., 5a, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, den 14. Mai 2009.

CERALUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft

Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied

Référence de publication: 2009070814/19.

(090084029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

JER Europe Fund III 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 127.927.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Craig Bass.

Référence de publication: 2009070817/10.

(090083909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Herule Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.899.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HERULE FINANCE S.A.

SGG S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009071569/13.

(090084142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

BRE/Munich I Manager S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.639.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1234 du 21 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070967/15.

(090083746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Alena Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 75.860.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 mai 2009

En date du 4 mai 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Alena SA, représentée par Madame Anne Declerck, Alena S.A., Chaussée de la Hulpe 130, B-1000 Bruxelles, de Monsieur Roger Begault, de Monsieur Paul Delahaut et de Monsieur Paul Lippens en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009071254/16.

(090083772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

DIAC Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 120.911.

In the year two thousand and nine, on the fifth of May.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the members of DIAC Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B number 120.911, incorporated pursuant to a notarial deed dated 12 September 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 8 December 2006, number 2294.

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 22 September 2008, number 2308 (hereafter the "Company").

The meeting is opened at 10.30 a.m. with Ms Catherine Willemyns, licenciée en droit, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Anita Maggipinto, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of two million seven hundred sixty-seven thousand seven hundred euro (EUR 2,767,700), represented by one hundred and ten thousand seven hundred and eight (110,708) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to thirty million four hundred fifty-two thousand one hundred euro (EUR 30,452,100) through the issue of one million one hundred seven thousand three hundred seventy-six (1,107,376) new shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each;

2. Approval and acceptance of the payment of the new shares through contributions in kind;

3. Subsequent amendment of Article 6.1, paragraph 1, of the articles of association of the Company.

II. That the members present or represented, the proxy of the represented members and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the members, the proxy of the represented members and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy of the represented members, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the members present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting then requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the share capital by an amount of twenty-seven million six hundred eighty-four thousand four hundred euro (EUR 27,684,400) so as to raise it from its current amount of two million seven hundred sixty-seven thousand seven hundred euro (EUR 2,767,700), represented by one hundred and ten thousand seven hundred and eight (110,708) shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to thirty million four hundred fifty-two thousand one hundred euro (EUR 30,452,100) through the issue of one million one hundred seven thousand three hundred seventy-six (1,107,376) new shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

All of the one million one hundred seven thousand three hundred seventy-six (1,107,376) new shares are entirely subscribed by the members, as follows:

a) CVC Capital Partners Asia II Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 87453 acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific II LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK15195, subscribes for three hundred eight thousand six hundred and eight (308,608) new shares at a total price of nine million six hundred ninety-eight thousand four hundred eighty-three euro fifty-seven cent (EUR 9,698,483.57) out of which seven million seven hundred fifteen thousand two hundred euro (EUR 7,715,200) are allocated to the share capital and one million nine hundred eighty-three thousand two hundred eighty-three euro fifty-seven cent (EUR 1,983,283.57) are allocated to the share premium;

b) CVC Capital Partners Asia II Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 87453 acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A, LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK15194, subscribes for fifty-nine thousand five hundred ninety-two (59,592) new shares at a total price of one million eight hundred seventy-two thousand seven hundred eighty-nine euro thirty-five cent (EUR 1,872,789.35) out of which one million four hundred eighty-nine thousand eight hundred euro (EUR 1,489,800) are allocated to the share capital and three hundred eighty-two thousand nine hundred eighty-nine euro thirty-five cent (EUR 382,989.35) are allocated to the share premium;

c) CVC European Equity IV (AB) Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 89461 acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (A) LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street., George Town, Grand Cayman, Cayman Island, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-15604, subscribes for ninety-four thousand one hundred fifty-five (94,155) new shares at a total price of two million nine hundred sixty-seven thousand four hundred thirty-five euro sixty-nine cent (EUR 2,967,435.69) out of which two million three hundred fifty-three thousand eight hundred seventy-five euro (EUR 2,353,875) are allocated to the share capital and six hundred thirteen thousand five hundred sixty euro sixty-nine cent (EUR 613,560.69) are allocated to the share premium;

d) CVC European Equity IV (AB) Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 89461 acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (B) LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-15898, subscribes for eighty-nine thousand three hundred seventy-six (89,376) new shares at a total price of two million eight hundred sixteen thousand eight hundred forty-one euro forty-five cent (EUR 2,816,841.45) out of which two million two hundred thirty-four thousand four hundred euro (EUR 2,234,400) are allocated to the share capital and five hundred eighty-two thousand four hundred forty-one euro forty-five cent (EUR 582,441.45) are allocated to the share premium;

e) CVC European Equity IV (CDE) Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 90393 acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (C) LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-15931, subscribes for one hundred forty-four thousand two hundred seventy-three (144,273) new shares at a total price of four million five hundred forty-six thousand nine hundred seventy-eight euro twenty-eight cent (EUR 4,546,978.28) out of which three million six hundred six thousand eight hundred twenty-five euro (EUR 3,606,825) are allocated to the share capital and nine hundred forty thousand one hundred fifty-three euro twenty-eight cent (EUR 940,153.28) are allocated to the share premium;

f) CVC European Equity IV (CDE) Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 90393 acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (D) LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-15934, subscribes for one hundred twenty-one thousand eight hundred twenty-nine (121,829) new shares at a total price of three million eight hundred thirty-nine thousand six hundred twenty-eight euro thirty-seven cent (EUR 3,839,628.37) out of which three million forty-five thousand seven hundred twenty-five euro (EUR 3,045,725) are allocated to the share capital and seven hundred ninety-three thousand nine hundred three euro thirty-seven cent (EUR 793,903.37) are allocated to the share premium;

g) CVC European Equity IV (CDE) Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 90393 acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (E) LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Walker House, Mary Street, Goerge Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK-15933, subscribes for fifteen thousand two hundred seventy-three (15,273) new shares at a total price of four hundred eighty-one thousand three hundred fifty-nine euro fifty-eight cent (EUR 481,359.58) out of which three hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-five euro (EUR 381,825) are allocated to the share capital and ninety-nine thousand five hundred thirty-four euro fifty-eight cent (EUR 99,534.58) are allocated to the share premium;

h) Procfic, a limited company, incorporated under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Charles Adams, Ritchie & Duckworth, Second Floor, Zephyr House, Mary Street, PO Box 709, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Company Exempted of the Cayman Islands, under the number 52445, subscribes for twenty-nine thousand two hundred thirty-eight (29,238) new shares at a total price of eight hundred eighty-four thousand three hundred thirteen euro sixty-one cent (EUR 884,313.61) out of which seven hundred thirty thousand nine hundred fifty euro (EUR 730,950) are allocated to the share capital and one hundred fifty-three thousand three hundred sixty-three euro sixty-one cent (EUR 153,363.61) are allocated to the share premium;

i) AlpInvest Partners 2006 B.V., a Dutch commanditaire vennootschap incorporated under the laws of the Netherlands and having its registered office at 118, Jachthavenweg, NL-1081 KL Amsterdam, the Netherlands, registered at the Handelsregister van de Kamers van Koophandel of Amsterdam under number 34221218, acting as general partner for and on behalf of AlpInvest Partners CS Investments 2006 C.V., a Dutch limited partnership, having its principal place of business in 118, Jachthavenweg, NL-1081 KL Amsterdam, the Netherlands, subscribes for thirty-five thousand six hundred and two (35,602) new shares at a total price of one million seventy-three thousand two hundred twenty-nine euro thirty-eight cent (EUR 1,073,229.38) out of which eight hundred ninety thousand fifty euro (EUR 890,050) are allocated to the share capital and one hundred eighty-three thousand one hundred seventy-nine euro thirty-eight cent (EUR 183,179.38) are allocated to the share premium;

j) HarbourVest International Private Equity Partners V- Direct Fund L.P., a limited partnership company incorporated under the laws of the state of Delaware, having its registered office at One Financial Center, 44th Floor, MA 02111 Boston, USA, registered under number 3979929 of the Secretary of State of Delaware, subscribes for sixteen thousand eight hundred and thirty (16,830) new shares at a total price of five hundred nine thousand twenty-nine euro seventy-nine cent (EUR 509,029.79) out of which of four hundred twenty thousand seven hundred fifty euro (EUR 420,750) are allocated to the share capital and eighty-eight thousand two hundred seventy-nine euro seventy-nine cent (EUR 88,279.79) are allocated to the share premium;

k) Partners Group Management Limited, a company with limited liability incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Tudor House, P.O. Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD, registered with the Register of Guernsey under number 39377, acting as general partner for and on behalf of Partners Group Access IV, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT Guernsey, registered with the Register of Guernsey under number 750, subscribes for two thousand nine hundred and twenty-three (2,923) new shares at a total price of eighty-eight thousand four hundred thirty-one euro eighty-seven cent (EUR 88,431.87) out of which seventy-three thousand seventy-five euro (EUR 73,075) are allocated to the share capital and fifteen thousand three hundred fifty-six euro eighty-seven cent (EUR 15,356.87) are allocated to the share premium;

l) CVC European Equity Tandem GP Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 94504, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (A) L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at, Walker House, Mary Street, Goerge Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK- 18598, subscribes for eighty-eight thousand nine hundred and forty-three (88,943) new shares at a total price of two million seven hundred and two thousand three hundred ninety-one euro forty-eight cent (EUR 2,702,391.48) out of which two million two hundred twenty-three thousand five hundred seventy-five euro (EUR 2,223,575) are allocated to the share capital and four hundred seventy-eight thousand eight hundred sixteen euro forty-eight cent (EUR 478,816.48) are allocated to the share premium;

m) Partners Group Management II Limited, a company with limited liability incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Tudor House, P.O. Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD, registered with the Register of Guernsey under number 42604, acting as general partner for and on behalf of Partners Group Asia-Pacific 2005, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the state of Delaware, having its business address at Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT Guernsey, registered under number 3833001 of the Secretary of State of Delaware, subscribes for two thousand nine hundred twenty-three (2,923) new shares at a total price of eighty-eight thousand four hundred thirty-one euro eighty-seven cent (EUR 88,431.87) out of which seventy-three thousand seventy-five euro (EUR 73,075) are allocated to the share capital and fifteen thousand three hundred fifty-six euro eighty-seven cent (EUR 15,356.87) are allocated to the share premium;

n) CVC European Equity Tandem GP Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 94504, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (B) L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at, Walker House, Mary Street, Goerge Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK- 18596, subscribes for eighty-eight thousand seven hundred fifty-two (88,752) new shares at a total price of two million six hundred ninety-six thousand five hundred ninety-one euro twenty-six cent (EUR 2,696,591.26) out of which two million two hundred eighteen thousand eight hundred euro (EUR 2,218,800) are allocated to the share capital and four hundred seventy-seven thousand seven hundred ninety-one euro twenty-six cent (EUR 477,791.26) are allocated to the share premium;

o) CVC European Equity Tandem GP Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 94504, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (C) L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number WK- 18734, subscribes for nine thousand and fifty-nine (9,059) new shares at a total price of two hundred seventy-five thousand two hundred fifty-five euro forty-two cent (EUR 275,255.42) out of which two hundred twenty-six thousand four hundred seventy-five euro (EUR 226,475) are allocated to the share capital and forty-eight thousand seven hundred eighty euro forty-two cent (EUR 48,780.42) are allocated to the share premium.

The one million one hundred seven thousand three hundred seventy-six (1,107,376) new shares are entirely subscribed at a total price of thirty-four million five hundred forty-one thousand one hundred ninety euro ninety-seven cent (EUR 34,541,190.97) out of which:

- twenty-seven million six hundred eighty-four thousand four hundred euro (EUR 27,684,400) are allocated to the share capital; and,
- six million eight hundred fifty-six thousand seven hundred ninety euro ninety-seven cent (EUR 6,856,790.97) are allocated to the share premium.

Second resolution

The general meeting further approves and accepts the payment of the subscribed shares through contributions in kind consisting in receivables of an aggregate value (interests included) of sixty-six million twenty thousand three hundred fifty-seven Australian Dollars and sixty-nine cent (AUD 66,020,357.69) being equivalent to thirty-four million five hundred forty-one thousand one hundred ninety euro and ninety-seven cent (EUR 34,541,190.97), which are contributed as follows:

a) CVC Capital Partners Asia II Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific II LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of eighteen million five hundred thirty-seven thousand two hundred eleven Australian Dollars twenty-nine cent (AUD 18,537,211.29) being equivalent to nine million six hundred ninety-eight thousand four hundred eighty-three euro fifty-seven cent (EUR 9,698,483.57);

b) CVC Capital Partners Asia II Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A, LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of three million five hundred seventy-nine thousand five hundred fifty-eight Australian Dollars seventy-seven cent (AUD 3,579,558.77) being equivalent to one million eight hundred seventy-two thousand seven hundred eighty-nine euro thirty-five cent (EUR 1,872,789.35);

c) CVC European Equity IV (AB) Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (A) LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of five million six hundred seventy-one thousand eight hundred twelve Australian Dollars seventy-one cent (AUD 5,671,812.71) being equivalent to two million nine hundred sixty-seven thousand four hundred thirty-five euro sixty-nine cent (EUR 2,967,435.69);

d) CVC European Equity IV (AB) Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (B) LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of five million three hundred eighty-three thousand nine hundred seventy-four Australian Dollars seventeen cent (AUD 5,383,974.17) being equivalent to two million eight hundred sixteen thousand eight hundred forty-one euro forty-five cent (EUR 2,816,841.45);

e) CVC European Equity IV (CDE) Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (C) LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of eight million six hundred ninety thousand eight hundred seventy-three Australian Dollars eighty-two cent (AUD 8,690,873.82) being equivalent to four million five hundred forty-six thousand nine hundred seventy-eight euro twenty-eight cent (EUR 4,546,978.28);

f) CVC European Equity IV (CDE) Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (D) LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of seven million three hundred thirty-eight thousand eight hundred seventy-nine Australian Dollars fifty cent (AUD 7,338,879.50) being equivalent to three million eight hundred thirty-nine thousand six hundred twenty-eight euro thirty-seven cent (EUR 3,839,628.37);

g) CVC European Equity IV (CDE) Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Partners IV (E) LP, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of nine hundred twenty thousand forty-seven Australian Dollars thirty-six cent (AUD 920,047.36) being equivalent to four hundred eighty-one thousand three hundred fifty-nine euro fifty-eight cent (EUR 481,359.58);

h) Procfic, aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of one million six hundred ninety thousand two hundred thirty-four Australian Dollars sixteen cent (AUD 1,690,234.16) being equivalent to eight hundred eighty-four thousand three hundred thirteen euro sixty-one cent (EUR 884,313.61);

i) AlInvest Partners 2006 B.V., aforementioned, acting as general partner for and on behalf of AlInvest Partners CS Investments 2006 C.V., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of two million fifty-one thousand three hundred eighteen Australian Dollars fifty-nine cent (AUD 2,051,318.59) being equivalent to one million seventy-three thousand two hundred twenty-nine euro thirty-eight cent (EUR 1,073,229.38);

j) HarbourVest International Private Equity Partners V- Direct Fund L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of nine hundred seventy-two thousand nine hundred thirty-four Australian Dollars eighty-six cent (AUD 972,934.86) being equivalent to five hundred nine thousand twenty-nine euro seventy-nine cent (EUR 509,029.79);

k) Partners Group Management Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of Partners Group Access IV, L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of one hundred sixty-nine thousand twenty-four Australian Dollars thirty-eight cent (AUD 169,024.38) being equivalent to eighty-eight thousand four hundred thirty-one euro eighty-seven cent (EUR 88,431.87);

l) CVC European Equity Tandem GP Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (A) L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of five million one hundred sixty-five thousand two hundred twenty Australian Dollars four cent (AUD 5,165,220.04) being equivalent to two million seven hundred and two thousand three hundred ninety-one euro forty-eight cent (EUR 2,702,391.48);

m) Partners Group Management II Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of Partners Group Asia-Pacific 2005, L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of one hundred sixty-nine thousand twenty-four Australian Dollars thirty-eight cent (AUD 169,024.38) being equivalent to eighty-eight thousand four hundred thirty-one euro eighty-seven cent (EUR 88,431.87);

n) CVC European Equity Tandem GP Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (B) L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of five million one hundred fifty-four thousand one hundred thirty-three Australian Dollars seventy-nine cent (AUD 5,154,133.79) being equivalent to two million six hundred ninety-six thousand five hundred ninety-one euro twenty-six cent (EUR 2,696,591.26);

o) CVC European Equity Tandem GP Limited, aforementioned, acting as general partner for and on behalf of CVC European Equity Tandem Fund (C) L.P., aforementioned, contributes a loan receivable to the Company of an aggregate amount (interests included) of five hundred twenty-six thousand one hundred nine Australian Dollars eighty-seven cent (AUD 526,109.87) being equivalent to two hundred seventy-five thousand two hundred fifty-five euro forty-two cent (EUR 275,255.42).

The proof of the existence and of the total value of the contribution of thirty-four million five hundred forty-one thousand one hundred ninety euro ninety-seven cent (EUR 34,541,190.97) has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, article 6.1, paragraph 1, of the articles of incorporation of the Company is amended and shall now read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at thirty million four hundred fifty-two thousand one hundred euro (EUR 30,452,100), represented by one million two hundred eighteen thousand eighty-four (1,218,084) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, all fully subscribed and entirely paid up."

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof, this deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, upon request of the appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version; and upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq mai.

Par-devant Joëlle Baden, notaire de droit civil, de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de DIAC Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et

des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 120.911, constituée suivant acte notarié en date du 12 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 8 décembre 2006, numéro 2294.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 Septembre 2008, numéro 2308 (la "Société").

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Mademoiselle Catherine Willemyns, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire d'établir:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société de sa valeur actuelle de deux millions sept cent soixante-sept mille sept cent euros (EUR 2.767.700) représenté par cent dix mille sept cent huit (110.708) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à trente millions quatre cent cinquante-deux mille cent euros (EUR 30.452.100) par l'émission d'un million cent sept mille trois cent soixante-seize (1.107.376) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

2. Approbation et acceptation du paiement des nouvelles parts sociales par des apports en nature;

3. Modification subséquente de l'article 6.1, paragraphe 1, des statuts de la Société.

II. Que les associés présents ou représentés, le mandataire des associés représentés et le nombre de ses parts sociales sont répertoriés dans une feuille de présence, cette feuille de présence, signée par les associés, le mandataire des associés représentés et le bureau, sera annexée au présent acte afin d'être enregistrée concomitamment par les autorités compétentes.

Les procurations des associés représentés, paraphées "ne varietur" par les parties comparantes seront également annexées au présent acte.

III. Que tout le capital social présent ou représenté à la présente assemblée et que les associés présents ou représentés ayant déclaré qu'ils avaient été dûment notifiés et qu'ils avaient pris connaissance de l'ordre du jour préalablement à l'assemblée, aucune convocation n'était nécessaire.

IV. Que la présente assemblée, représentant tout le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, a demandé au notaire soussigné d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de vingt-sept millions six cent quatre-vingt-quatre mille quatre cents euros (EUR 27.684.400) pour le porter de son montant actuel de deux millions sept cent soixante-sept mille sept cents euros (EUR 2.767.700) représenté par cent dix mille sept cent huit (110.708) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, à trente millions quatre cent cinquante-deux mille cent euros (EUR 30.452.100) par l'émission d'un million cent sept mille trois cent soixante-seize (1.107.376) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

L'intégralité des un million cent sept mille trois cent soixante-seize (1.107.376) nouvelles parts sociales nouvelles est entièrement souscrite par les associés comme suit:

a) CVC Capital Partners Asia II Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistré auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 87453 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC Capital Partners Asia Pacific II LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, enregistré auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Îles Cayman, sous le numéro WK15195, souscrit à trois cent huit mille six cent huit (308.608) nouvelles parts sociales à un prix total de neuf millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-trois euros cinquante-sept cents (EUR 9.698.483,57) dont sept millions sept cent quinze mille deux cent euros (EUR 7.715.200) sont alloués au capital social et un million neuf cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-trois euros cinquante-sept cents (EUR 1.983.283,57) sont alloués à la prime d'émission;

b) CVC Capital Partners Asia II Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistré auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 87453 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A, LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, enregistré auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Îles Cayman, sous le numéro WK15194, souscrit à cinquante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze (59.592) nouvelles parts sociales à un prix total d'un million huit cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (EUR 1.872.789,35) dont un million quatre cent quatre-vingt-neuf mille huit cents euros (EUR

1.489.800) sont alloués au capital social et trois cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (EUR 382.989,35) sont alloués à la prime d'émission;

c) CVC European Equity IV (AB) Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistré auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 89461 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (A) LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistré auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-15604, souscrit à quatre-vingt-quatorze mille cent cinquante-cinq (94.155) nouvelles parts sociales à un prix total de deux millions neuf cent soixante-sept mille quatre cent trente-cinq euros soixante-neuf cents (EUR 2.967.435,69) dont deux millions trois cent cinquante-trois mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 2.353.875) sont alloués au capital social et six cent treize mille cinq cent soixante euros soixante-neuf cents (EUR 613.560,69) sont alloués à la prime d'émission;

d) CVC European Equity IV (AB) Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 89461 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (B) LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-15898, souscrit à quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-seize (89.376) nouvelles parts sociales à un prix total de deux millions huit cent seize mille huit cent quarante et un euros quarante-cinq cents (EUR 2.816.841,45) dont deux millions deux cent trente-quatre mille quatre cents euros (EUR 2.234.400) sont alloués au capital social et cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante et un euros quarante-cinq cents (EUR 582.441,45) sont alloués à la prime d'émission;

e) CVC European Equity IV (CDE) Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 90393 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (C) LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-15931, souscrit à cent quarante-quatre mille deux cent soixante-treize (144.273) nouvelles parts sociales à un prix total de quatre millions cinq cent quarante-six mille neuf cent soixante-dix-huit euros vingt-huit cents (EUR 4.546.978,28) dont trois millions six cent six mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 3.606.825) sont alloués au capital social et neuf cent quarante mille cent cinquante-trois euros vingt-huit cents (EUR 940.153,28) sont alloués à la prime d'émission;

f) CVC European Equity IV (CDE) Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 90393 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (D) LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-15934, souscrit à cent vingt et un mille huit cent vingt-neuf (121.829) nouvelles parts sociales à un prix total de trois millions huit cent trente-neuf mille six cent vingt-huit euros trente-sept cents (EUR 3.839.628,37) dont trois millions quarante-cinq mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 3.045.725) sont alloués au capital social et sept cent quatre-vingt-treize mille neuf cent trois euros trente-sept cents (EUR 793.903,37) sont alloués à la prime d'émission;

g) CVC European Equity IV (CDE) Limited, une limited company soumise au droit de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 90393 agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (E) LP, une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-15933, souscrit à quinze mille deux cent soixante-treize (15.273) nouvelles parts sociales à un prix total de quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-neuf euros cinquante-huit cents (EUR 481.359,58) dont trois cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 381.825) sont alloués au capital social et quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent trente-quatre euros cinquante-huit cents (EUR 99.534,58) sont alloués à la prime d'émission;

h) Procific, une société constituée sous les lois des Iles Cayman et ayant son siège social à Charles Adams, Ritchie & Duckworth, Second Floor, Zephyr House, Mary Street, PO Box 709, Grand Cayman, Iles Cayman et immatriculée au Registrar of Company Exempted of the Cayman Islands, sous le numéro 52445, souscrit à vingt-neuf mille deux cent trente-huit (29.238) nouvelles parts sociales à un prix total de huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cent treize euros soixante et un cents (EUR 884.313,61) dont sept cent trente mille neuf cent cinquante euros (EUR 730.950) sont alloués au capital social et cent cinquante-trois mille six cent trente-six euros soixante et un cents (EUR 153.636,61) sont alloués à la prime d'émission;

i) Alpinvest Partners 2006 B.V, une Dutch commanditaire vennootschap constituée sous les lois des Pays-Bas et ayant son siège social à 118, Jachthavenweg, NL-1081 KL Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée au Handelsregister van de Kamers van Koophandel of Amsterdam sous le numéro 34221218, agissant en tant que general partner de et pour le compte de

AlpInvest Partners CS Investments 2006 C.V., une limited partnership de droit néerlandais, ayant son siège social à Jachthavenweg 118, 1081 KL Amsterdam, Pays-Bas, souscrit à trente-cinq mille six cent deux (35.602) nouvelles parts sociales à un prix total d'un million soixante-treize mille deux cent vingt-neuf euros trente-huit cents (EUR 1.073.229,38) dont huit cent quatre-vingt-dix mille cinquante euros (EUR 890.050) sont alloués au capital social et cent quatre-vingt-trois mille cent soixante-dix-neuf euros trente-huit cents (EUR 183.179,38) sont alloués à la prime d'émission;

j) HarbourVest International Private Equity Partners V- Direct Fund L.P., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à One Financial Center, 44th Floor, MA 02111 Boston, USA, immatriculée sous le numéro 3979929 du Secretary of State of Delaware, souscrit à seize mille huit cent trente (16.830) nouvelles parts sociales à un prix total de cinq cent neuf mille vingt-neuf euros soixante-dix-neuf cents (EUR 509.029,79) dont quatre cent vingt mille sept cent cinquante euros (EUR 420.750) sont alloués au capital social et quatre-vingt-huit mille deux cent soixante-dix-neuf euros soixante-dix-neuf cents (EUR 88.279,79) sont alloués à la prime d'émission;

k) Partners Group Management Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Guernsey, ayant son siège social à Tudor House, P.O. Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD, immatriculée au Register of Guernsey sous le numéro 39377, agissant au nom et pour le compte de Partners Group Access IV, L.P., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Guernsey, ayant son siège social à Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT Guernsey, immatriculée au Register of Guernsey sous le numéro 750, souscrit à deux mille neuf cent vingt-trois (2.923) nouvelles parts sociales à un prix total de quatre-vingt-huit mille quatre cent trente et un euros quatre-vingt-sept cents (EUR 88.431,87) dont soixante-treize mille soixante-quinze euros (EUR 73.075) sont alloués au capital social et quinze mille trois cent cinquante-six euros quatre-vingt-sept cents (EUR 15.356,87) sont alloués à la prime d'émission;

l) CVC European Equity Tandem GP Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée à la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 94504, agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (A) L.P., souscrit à quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante-trois (88.943) nouvelles parts sociales à un prix total de deux millions sept cent deux mille trois cent quatre-vingt-onze euros quarante-huit cents (EUR 2.702.391,48) dont deux millions deux cent vingt-trois mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 2.223.575) sont alloués au capital social et quatre cent soixante-dix-huit mille huit cent seize euros quarante-huit cents (EUR 478.816,48) sont alloués à la prime d'émission;

m) Partners Group Management II Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de Guernsey, ayant son siège social à Tudor House, P.O. Box 477, St. Peter Port, Guernsey, GY1 6BD, immatriculée au Register of Guernsey sous le numéro 42604, agissant au nom et pour le compte de Partners Group Asia-Pacific 2005, L.P., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT Guernsey, immatriculée sous le numéro 3833001 du Secretary of State of Delaware, souscrit à deux mille neuf cent vingt-trois (2.923) nouvelles parts sociales à un prix total de quatre-vingt-huit mille quatre cent trente et un euros quatre-vingt-sept cents (EUR 88.431,87) dont soixante-treize mille soixante-quinze euros (EUR 73.075) sont alloués au capital social et quinze mille euros trois cent cinquante-six euros quatre-vingt-sept cents (EUR 15.356,87) sont alloués à la prime d'émission;

n) CVC European Equity Tandem GP Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée à la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 94504, agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (B) L.P., une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistré auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-18596, souscrit à quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante-deux (88.752) nouvelles parts sociales à un prix total de deux millions six cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-onze euros vingt-six cents (EUR 2.696.591,26) dont deux millions deux cent dix-huit mille huit cents euros (EUR 2.218.800) sont alloués au capital social et quatre cent soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-onze euro vingt-six cents (EUR 477.791,26) sont alloués à la prime d'émission;

o) CVC European Equity Tandem GP Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée à la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 94504, agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (C) L.P., une limited partnership organisée et constituée aux îles Cayman et ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistré auprès du registre de Exempted Limited Partnerships, Iles Cayman, sous le numéro WK-18734, souscrit à neuf mille cinquante-neuf (9.059) nouvelles parts sociales à un prix total de deux cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-cinq euros quarante-deux cents (EUR 275.255,42) dont deux cent vingt-six mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 226.475) sont alloués au capital social et quarante-huit mille sept cent quatre-vingt euros quarante-deux cents (EUR 48.780,42) sont alloués à la prime d'émission.

Les un million cent sept mille trois cent soixante-seize (1.107.376) parts sociales nouvelles sont souscrites à un prix total de trente-quatre millions cinq cent quarante et un mille cent quatre-vingt-dix euros quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 34.541.190,97) duquel:

- vingt-sept millions six cent quatre-vingt-quatre mille quatre cents euros (EUR 27.684.400) sont affectés au capital social; et

- six millions huit cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-dix euros quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 6.856.790,97) sont affectés à la prime d'émission.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide également d'approuver et d'accepter le paiement des parts sociales souscrites par des apports en nature consistant en des créances d'une valeur totale (intérêts inclus) de soixante-six millions vingt mille trois cent cinquante-sept dollars australiens et soixante-neuf cents (AUD 66.020.357,69), équivalant à trente-quatre millions cinq cent quarante et un mille cent quatre-vingt-dix euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 34.541.190,97), qui sont apportées comme suit:

a) CVC Capital Partners Asia II Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC Capital Partners Asia Pacific II LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de dix-huit millions cinq cent trente-sept mille deux cent onze dollars australiens vingt-neuf cent (AUD 18.537.211,29) étant équivalent à neuf millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-trois euros cinquante-sept cents (EUR 9.698.483,57);

b) CVC Capital Partners Asia II Limited, susmentionnée, en tant que general partner de et pour le compte de CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A, LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de trois millions cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent cinquante-huit dollars australiens soixante-dix-sept cent (AUD 3.579.558,77) équivalant à un million huit cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-neuf euros trente-cinq cents (EUR 1.872.789,35);

c) CVC European Equity IV (AB) Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (A) LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cinq millions six cent soixante et onze mille huit cent douze dollars australiens soixante et onze cent (AUD 5.671.812,71) équivalant à deux millions neuf cent soixante-sept mille quatre cent trente-cinq euros soixante-neuf cents (EUR 2.967.435,69)

d) CVC European Equity IV (AB) Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (B) LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cinq millions trois cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-quatorze dollars australiens dix-sept cent (AUD 5.383.974,17) équivalant à deux millions huit cent seize mille huit cent quarante et un euros quarante-cinq cents (EUR 2.816.841,45);

e) CVC European Equity IV (CDE) Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (C) LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de huit millions six cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-treize dollars australiens quatre-vingt-deux cent (AUD 8.690.873,82) équivalant à quatre millions cinq cent quarante-six mille neuf cent soixante-dix-huit euros vingt-huit cents (EUR 4.546.978,28)

f) CVC European Equity IV (CDE) Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (D) LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de sept millions trois cent trente-huit mille huit cent soixante-dix-neuf dollars australiens cinquante cent (AUD 7.338.879,50) équivalant à trois millions huit cent trente-neuf mille six cent vingt-huit euros trente-sept cents (EUR 3.839.628,37)

g) CVC European Equity IV (CDE) Limited, susmentionnée, agissant en tant que general partner de et pour le compte de CVC European Equity Partners IV (E) LP, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de neuf cent vingt mille quarante-sept dollars australiens trente-six cent (AUD 920.047,36) équivalant à quatre cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-neuf euros cinquante-huit cents (EUR 481.359,58);

h) Procfic, susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) d'un million six cent quatre-vingt-dix mille deux cent trente-quatre dollars australiens seize cent (AUD 1.690.234,16) équivalant à huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cent treize euros soixante et un cents (EUR 884.313,61);

i) AlplInvest Partners 2006 B.V, susmentionnée agissant en tant que general partner de et pour le compte de AlplInvest Partners CS Investments 2006 C.V., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de deux millions cinquante et un mille trois cent dix-huit dollars australiens cinquante-neuf cent (AUD 2.051.318,59) équivalant à un million soixante-treize mille deux cent vingt-neuf euros trente-huit cents (EUR 1.073.229,38);

j) HarbourVest International Private Equity Partners V- Direct Fund L.P., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de neuf cent soixante-douze mille neuf cent trente-quatre dollars australiens quatre-vingt-six cent (AUD 972.934,86) équivalant à cinq cent neuf mille vingt-neuf euros soixante-dix-neuf cents (EUR 509.029,79);

k) Partners Group Management Limited, susmentionnée agissant au nom et pour le compte de Partners Group Access IV, L.P., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cent soixante-neuf mille vingt-quatre dollars australiens trente-huit cent (AUD 169.024,38) équivalant à quatre-vingt-huit mille quatre cent trente et un euros quatre-vingt-sept cents (EUR 88.431,87);

l) CVC European Equity Tandem GP Limited, susmentionnée agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (A) L.P., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de

cinq millions cent soixante-cinq mille deux cent vingt dollars australiens quatre cent (AUD 5.165.220,04) équivalant à deux millions sept cent deux mille trois cent quatre-vingt-onze euros quarante-huit cents (EUR 2.702.391,48);

m) Partners Group Management II Limited, susmentionnée, agissant au nom et pour le compte de Partners Group Asia-Pacific 2005, L.P., susmentionnée apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cent soixante-neuf mille vingt-quatre dollars australiens trente-huit cent (AUD 169.024,38) équivalant à quatre-vingt-huit mille quatre cent trente et un euros quatre-vingt-sept cents (EUR 88.431,87);

n) CVC European Equity Tandem GP Limited, susmentionnée, agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (B) L.P., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cinq millions cent cinquante-quatre mille cent trente-trois dollars australiens soixante-dix-neuf cent (AUD 5.154.133,79) équivalant à deux millions six cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-onze euros vingt-six cents (EUR 2.696.591,26);

o) CVC European Equity Tandem GP Limited, susmentionnée, agissant au nom et pour le compte de CVC European Equity Tandem Fund (C) L.P., susmentionnée, apporte une créance à la Société d'une valeur totale (intérêts inclus) de cinq cent vingt-six mille cent neuf dollars australiens quatre-vingt-sept cent (AUD 526.109,87) équivalant à deux cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-cinq euros quarante-deux cents (EUR 275.255,42).

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'apport de trente-quatre millions cinq cent quarante et un mille cent quatre-vingt-dix euros quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 34.541.190,97) a été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6.1, paragraphe 1, des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente millions quatre cent cinquante-deux mille cent euros (EUR 30.452.100) représenté par un million deux cent dix-huit mille quatre-vingt-quatre (1.218.084) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ces derniers ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. WILLEMYNS, F. STOLZ-PAGE, A. MAGGIPINTO et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mai 2009. LAC / 2009 / 18763. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009071038/7241/565.

(090083719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Vida Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.988.150,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.574.

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth day of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

"Palamon European Equity II L.P.", a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on 27 May 2009,

AND

"Palamon European Equity II "BOA" L.P." a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under number LP 10450,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on 27 May 2009,

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "Vida Investments S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited liability company, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.144.574, incorporated pursuant to a notarial deed dated 19 January 2009, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 470, dated 4 March 2009 (page 22543). The articles of the Company have not been amended since the incorporation.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to create a class of ordinary shares (the "Ordinary Shares") and to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the company into twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares.

Second resolution

The shareholders decide to create ten new classes of shares referred to as the (i) the class A1 (the "Class A1 Shares"), (ii) the shares of class A2 (the "Class A2 Shares"), (iii) the shares of class A3 (the "Class A3 Shares"), (iv) the shares of class A4 (the "Class A4 Shares"), (v) the shares of class A5 (the "Class A5 Shares"), (vi) the shares of class A6 (the "Class A6 Shares"), (vii) the shares of class A7 (the "Class A7 Shares"), (viii) the shares of class A8 (the "Class A8 Shares"), (ix) the shares of class A9 (the "Class A9 Shares") and (x) the shares of class A10 (the "Class A10 Shares"), each share having a par value of one euro (EUR 1.00).

Third resolution

The shareholders subsequently decide to increase the share capital of the Company by an amount of by an amount of three million nine hundred and seventy-five thousand six hundred and fifty Euro (EUR 3,975,650.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to three million nine hundred and eighty-eight thousand one hundred and fifty Euro (EUR 3,988,150.-) by creating and issuing (i) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A1 Shares; (ii) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A2 Shares; (iii) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A3 Shares; (iv) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A4 Shares; (v) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A5 Shares; (vi) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A6 Shares; (vii) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A7 Shares; (viii) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A8 Shares; (ix) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A9 Shares; (x) three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) Class A10 Shares.

Subscription - Payment

Thereupon intervened Palamon European Equity II L.P., prenamed, which declares to subscribe to (i) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A1 Shares, (ii) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A2 Shares, (iii) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A3 Shares, (iv) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A4 Shares, (v) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A5 Shares, (vi) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A6 Shares, (vii) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A7 Shares, (viii) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A8 Shares, (ix) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A9 Shares and (x) three hundred and ninety thousand five hundred and six (390,506) Class A10 Shares, all such shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Such new shares are paid up by a contribution (hereinafter referred to as the "Palamon Contribution") in cash for a total contribution of three million nine hundred and five thousand and sixty-five euro and eighty-eight cents (EUR 3,905,065.88), allocated as follows: (i) three million nine hundred and five thousand and sixty euro (EUR 3,905,060.-) to the Company's share capital and (ii) five euros and eighty-eight cents (EUR 5.88) to the Company's share premium account.

Thereupon intervened Palamon European Equity II "BOA", L.P., prenamed, which declares to subscribe to (i) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A1 Shares, (ii) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A2 Shares, (iii) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A3 Shares, (iv) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A4 Shares, (v) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A5 Shares, (vi) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A6 Shares, (vii) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A7 Shares, (viii) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A8 Shares, (ix) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A9 Shares and (x) seven thousand fifty-nine (7,059) Class A10 Shares, each such shares having a par value of one euro (EUR 1.00) each.

Such new shares are paid up by a contribution (hereinafter referred to as the "Palamon BOA Contribution" and together with the Palamon Contribution, the "Contribution") in cash for a total contribution of seventy thousand five hundred and ninety-seven euros and twelve cents (EUR 70,597.12), allocated as follows: (i) seventy thousand five hundred and ninety euros (EUR 70,590.-) to the Company's share capital and (ii) seven euros and twelve cents (EUR 7.12) to the Company's share premium account.

The proof of the existence and of the value of the above Contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

The shareholders consequently decide to amend article 5 of the Company's articles of incorporation, which shall henceforth read as follows:

" Art. 5.

5.1 The Company's share capital is set at three million nine hundred and eighty-eight thousand one hundred and fifty Euro (EUR 3,988,150), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the "Ordinary Shares") three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A1 (the "Class A1 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A2 (the "Class A2 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A3 (the "Class A3 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A4 (the "Class A4 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A5 (the "Class A5 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A6 (the "Class A6 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A7 (the "Class A7 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A8 (the "Class A8 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A9 (the "Class A9 Shares"), three hundred and ninety-seven thousand five hundred and sixty-five (397,565) shares of class A10 (the "Class A10 Shares"), each share having a par value of one euro (EUR 1).

5.2 The shares of class A1 to A10 are hereinafter referred to as the "A Shares". Any reference made hereinafter to a "share" or to "shares" shall be construed as a reference to any or all of the above classes of shares, depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a "Shareholder" or to "Shareholders".

5.3 Each class of shares will have the same rights, save as otherwise provided in these articles of incorporation. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

5.4 The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire classes of A Shares through repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). For the purposes of this clause 5, the following capitalized terms shall have the meanings set out next to them:

- "Available Amount": means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carried forward profits, if any) but (i) less the results of any losses (including carried forwarded losses, if any) expressed as a positive, minus any freely distributable reserves and premium and (ii) less any sums to be placed into unavailable reserve (s) pursuant to the requirements of the Law, as amended or the articles of association) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be). So that:

$$AA = P - (L + LR) + R$$

Whereby

AA= Available Amount

P= net available profits (including carry forward)

L= any losses (including carried forwarded losses)

LR= amounts placed or to be placed into unavailable reserve(s)

R= available reserves and premium

- "Cancellation Value Per Share": means (i) the nominal value per A Share to be cancelled plus (ii) the Available Amount divided by the number of A Shares in issue in the class/class(es) to be repurchased and cancelled;

- "Class A1 Interim 2009 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A1 Shares;

- "Class A2 Interim 2010 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A2 Shares;

- "Class A3 Interim 2011 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A3 Shares;

- "Class A4 Interim 2012 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A4 Shares;

- "Class A5 Interim 2013 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A5 Shares;

- "Class A6 Interim 2014 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A6 Shares;
- "Class A7 Interim 2015 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A7 Shares;
- "Class A8 Interim 2016 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A8 Shares;
- "Class A9 Interim 2017 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A9 Shares;
- "Class A10 Interim 2018 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A10 Shares;
- "Class Period": means each of the Class A1 Period, the Class A2 Period, the Class A3 Period, the Class A4 Period, the Class A5 Period, the Class A6 Period, the Class A7 Period, the Class A8 Period, the Class A9 Period and the Class A10 Period (as defined below);
- "Interim Accounts": means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
- "Interim Account Date": means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of A Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month following the first year end after the start date of the relevant period.

5.6 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more class(es) of A Shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled class(es) of A Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class(es) held by them and cancelled.

5.7 Each class of A Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant Class Period to which the class relates pursuant to these articles of incorporation.

5.7.1 The period for Class A1 Shares is the period starting on the day of incorporation of the Company, being 19 January 2009, and ending on the Interim Account Date for the Class A1 2009 Interim Accounts (the "Class A1 Period");

5.7.2 The period for Class A2 Shares is the period starting on the day after the Class A1 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A2 2010 Interim Accounts (the "Class A2 Period");

5.7.3 The period for Class A3 Shares is the period starting on the day after the Class A2 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A3 2011 Interim Accounts (the "Class A3 Period");

5.7.4 The period for Class A4 Shares is the period starting on the day after the Class A3 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A4 2012 Interim Accounts (the "Class A4 Period");

5.7.5 The period for Class A5 Shares is the period starting on the day after the Class A4 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A5 2013 Interim Accounts (the "Class A5 Period");

5.7.6 The period for Class A6 Shares is the period starting on the day after the Class A5 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A6 2014 Interim Accounts (the "Class A6 Period");

5.7.7 The period for Class A7 Shares is the period starting on the day after the Class A6 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A7 2015 Interim Accounts (the "Class A7 Period");

5.7.8 The period for Class A8 Shares is the period starting on the day after the Class A7 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A8 2016 Interim Accounts (the "Class A8 Period");

5.7.9 The period for Class A9 Shares is the period starting on the day after the Class A8 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A9 2017 Interim Accounts (the "Class A9 Period"); and

5.7.10 The period for Class A10 Shares is the period starting on the day after the Class A9 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A10 2018 Interim Accounts (the "Class A10 Period").

5.7.11 For the avoidance of doubt, if there has been no Interim Account Date for a certain class, the Class Period of such class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of the relevant Class Period.

5.8 In the event a class of A Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the "New Period") which shall start on the date after the last Class Period (or as the case may be, the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such class of A Shares, provided that if there is no Interim Account Date for such class, the Class Period of such class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class A10 Period and the classes of A Shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 5.7.1 to 5.7.10 shall come in the order of Class A1 to Class A10 (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.9 In the case of a redemption of a class of A Shares, the holders of such class of A Shares shall receive the Cancellation Value Per Share.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«Palamon European Equity II L.P.», une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 mai 2009.

ET

«Palamon European Equity II «BOA» L.P.», une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 mai 2009.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de «Vida Investments S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.574, constituée suivant acte notarié en date du 19 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") numéro 470 en date du 4 mars 2009 (page 22543) et dont les statuts ont été amendés n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de créer une classe de parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires.

Deuxième résolution

Les associés décident de créer dix nouvelles classes de parts sociales comme suit: (i) la classe A1 (les "Parts Sociales de Classe A1"); (ii) la classe A2 (les "Parts Sociales de Classe A2"); (iii) la classe A3 (les "Parts Sociales de Classe A3"); (iv) la classe A4 (les "Parts Sociales de Classe A4"); (v) la classe A5 (les "Parts Sociales de Classe A5"); (vi) la classe A6 (les "Parts Sociales de Classe A6"); (vii) la classe A7 (les "Parts Sociales de Classe A7"); (viii) la classe A8 (les "Parts Sociales de Classe A8"); (ix) la classe A9 (les "Parts Sociales de Classe A9"); et (x) la classe A10 (les "Parts Sociales de Classe A10"); chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

Troisième résolution

Les associés décident ensuite d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions neuf cent soixante-quinze mille six cent cinquante euros (EUR 3.975.650,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante euros (EUR 3.988.150,-) par la création et l'émission de (i) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A1; (ii) trois cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A2; (iii) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A3; (iv) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A4; (v) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A5; (vi) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A6; (vii) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A7; (viii) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales

de Classe A8; (ix) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A9; et (x) trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) Parts Sociales de Classe A10.

Souscription - Paiement

Est alors intervenu Palamon European Equity II L.P., prénommé, qui déclare souscrire à (i) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A1; (ii) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A2; (iii) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A3; (iv) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A4; (v) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A5; (vi) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A6; (vii) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A7; (viii) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A8; (ix) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A9; et (x) trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent six (390.506) Parts Sociales de Classe A10, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Ces nouvelles parts sociales sont payées par un apport (ci-après l'"Apport Palamon") en numéraire pour un montant total de trois millions neuf cent cinq mille soixante-cinq euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 3.905.065,88), alloué comme suit: trois millions neuf cent cinq mille soixante euros (EUR 3.905.060,-) sont alloués au capital social de la Société et (ii) cinq euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 5,88) sont alloués au compte de prime d'émission.

Est alors intervenu Palamon European Equity II "BOA" L.P., prénommé, qui déclare souscrire à (i) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A1; (ii) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A2; (iii) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A3; (iv) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A4; (v) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A5; (vi) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A6; (vii) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A7; (viii) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A8; (ix) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A9; et (x) sept mille cinquante-neuf (7.059) Parts Sociales de Classe A10, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Ces nouvelles parts sociales sont payées par un apport (ci-après l'"Apport Palamon BOA" et ensemble avec l'Apport Palamon, l'"Apport") en numéraire pour un montant total de soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept euros et douze centimes (EUR 70.597,12), alloué comme suit: soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (EUR 70.590,-) sont alloués au capital social de la Société et (ii) sept euros et douze centimes (EUR 7,12) sont alloués au compte de prime d'émission.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'Apport ont été présentés au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier en conséquence l'article 5 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

Art. 5.

«5.1 Le capital social de la Société est fixé à trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante euros (EUR 3.988.150,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A1 (les "Parts Sociales de Classe A1"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A2 (les "Parts Sociales de Classe A2"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A3 (les "Parts Sociales de Classe A3"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A4 (les "Parts Sociales de Classe A4"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A5 (les "Parts Sociales de Classe A5"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A6 (les "Parts Sociales de Classe A6"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A7 (les "Parts Sociales de Classe A7"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A8 (les "Parts Sociales de Classe A8"), trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A9 (les "Parts Sociales de Classe A9"), et trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq (397.565) parts sociales de classe A10 (les "Parts Sociales de Classe A10"), ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

5.2 Les Parts Sociales Ordinaires de classe A1 à A10 sont ci-après désignés comme étant "les Parts Sociales A". Toute référence faite ci-après à une "Part Sociale" ou aux "Parts Sociales" sera interprétée comme une référence à tout ou partie des classes de parts sociales mentionnées ci-dessus, dépendant du contexte et si cela est applicable, et la même interprétation sera faite en cas de référence à un "Associé" ou aux "Associés".

5.3 Chaque classe de parts sociales aura les mêmes droits, sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts. Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés.

5.4 Le capital social de la Société pourra être modifié à tout moment par une résolution des Associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales A par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales A par rachat ou annulation de toutes les parts sociales émises dans cette classe. Pour les besoins de cette clause 5, les termes suivants auront le sens qui leur est associé:

- «Comptes Intérimaires» signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.
- «Comptes Intérimaires 2009 de Classe A1» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A1.
- «Comptes Intérimaires 2010 de Classe A2» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A2.
- «Comptes Intérimaires 2011 de Classe A3» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A3.
- «Comptes Intérimaires 2012 de Classe A4» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A4.
- «Comptes Intérimaires 2013 de Classe A5» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A5.
- «Comptes Intérimaires 2014 de Classe A6» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A6.
- «Comptes Intérimaires 2015 de Classe A7» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A7.
- «Comptes Intérimaires 2016 de Classe A8» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A8.
- «Comptes Intérimaires 2017 de Classe A9» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A9.
- «Comptes Intérimaires 2018 de Classe A10» signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales de Classe A10.
- «Date Comptable Intérimaire» signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe concernée de Parts Sociales de Classe A, pourvu que cette date ne puisse être postérieure au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année suivant le début de la date de la période concernée.
- «Montant Disponible» signifie (sans compte double) le montant total des profits nets réalisés par la Société (y compris les profits reportés, le cas échéant) mais (i) retranchés des pertes (y compris les pertes reportées, le cas échéant) exprimées en positif, moins toutes les réserves et primes librement distribuables et (ii) retranchés de toutes les sommes placées dans les réserves non distribuables par la Loi telle que modifiée ou par les statuts, déterminés sur la bases des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe correspondante (ou la Nouvelle Période, selon le cas), de telle sorte que:

$$MD = P - (Ps + RND) + RD$$
 Sachant que:
 - MD = Montant Disponible
 - P = Profits nets à disposition (y compris les reports)
 - Ps = toute perte (y compris les pertes reportées)
 - RND = sommes placées ou à placer dans les Réserves Non Distribuables
 - RD = Réserves Distribuables et primes
- «Période de Classe» signifie chacune des Périodes de classe A1, Périodes de Classe A2, Périodes de Classe A3, Périodes de Classe A4, Périodes de Classe A5, Périodes de Classe A6, Périodes de Classe A7, Périodes de Classe A8, Périodes de Classe A9, et Périodes de Classe A10.
- «Valeur d'Annulation par Part Sociale» signifie (i) la valeur nominale par Part Sociale A devant être annulée plus (ii) le Montant Disponible divisé par le nombre de Parts Sociales A émises dans la ou les classe/classes devant être rachetés et annulés.

5.6 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs classe(s) de Parts Sociales A, les détenteurs de parts sociales de la ou des classes de Parts Sociales rachetée(s) et annulée(s) recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe concernée détenue par eux et annulée.

5.7 Chaque classe de Parts Sociales A donne droit aux détenteurs de celles ci au pro rata de leur détention dans une telle classe au Montant Disponible pour la Période de Classe concernée à laquelle la classe est liée suivant les présents statuts, dans l'hypothèse du rachat d'une telle classe.

5.7.1 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 est la période commençant à la date de constitution de la Société, étant le 19 janvier 2009, et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2009 de la Classe A1 (la «Période de Classe A1»).

5.7.2 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A2 est la période commençant le jour suivant la Période de classe A1 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2010 de la Classe A2 (la «Période de Classe A2»).

5.7.3 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A3 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A2 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2011 de la Classe A3 (la «Période de Classe A3»).

5.7.4 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A4 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A3 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2012 de la Classe A4 (la «Période de Classe A4»).

5.7.5 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A5 est la période commençant le jour suivant la Période Classe A4 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2013 de la Classe A5 (la «Période de Classe A5»).

5.7.6 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A6 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A5 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2014 de la Classe A6 (la «Période de Classe A6»).

5.7.7 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A7 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A6 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2015 de la Classe A7 (la «Période de Classe A7»).

5.7.8 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A8 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A7 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2016 de la Classe A8 (la «Période de Classe A8»).

5.7.9 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A9 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A8 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2017 de la Classe A9 (la «Période de Classe A9»).

5.7.10 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Classe A10 est la période commençant le jour suivant la Période de Classe A9 et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2018 de la Classe A10 (la «Période de Classe A10»).

5.7.11 Pour éviter tout doute, s'il n'y a eu aucune date de Comptes Intérimaires pour une certaine classe, la Période de Classe d'une telle classe se terminera au dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de la Période de Classe concernée.

5.8 Dans l'hypothèse ou une classe de Parts Sociales A n'a pas été rachetée et annulée lors de la Période Classe concernée, les détenteurs de telle classe seront habilités à recevoir, dans l'hypothèse d'un rachat et d'une annulation de la classe concernée, le Montant Disponible pour une nouvelle période (la «Nouvelle Période») qui débutera à la date suivant la dernière Période de Classe (ou le cas échéant, la Nouvelle Période d'une nouvelle classe la précédant immédiatement) et finira à la Date de Compte Intérimaire des Comptes Intérimaires préparés en vue du rachat et de l'annulation d'une telle classe de Parts Sociales A, dans la mesure où il n'y a eu aucune Date de Compte Intérimaire pour une telle classe, la période de classe pour une telle classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début d'une telle Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de Classe A10 et les classes de Parts Sociales A non rachetées et non annulées au cours de leurs périodes en accord avec les articles 5.7.1 à 5.7.10 dans l'ordre des classes A1 à A10 (dans la mesure où elles n'ont pas été rachetées et annulées auparavant).

5.9 Dans l'hypothèse d'un rachat d'une classe de Parts Sociales A, les détenteurs d'une telle classe de Parts Sociales A recevront la Valeur d'Annulation Par Part Sociale.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille cinq cents euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L.KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 03 juin 2009. Relation: EAC/2009/6314. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 08 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009071049/239/413.

(090083544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Holdfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 57.340.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009071570/12.

(090084141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

Gaviota Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 35.610.

Le bilan au 31 DÉCEMBRE 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070903/10.

(090083943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Signet Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 146.368.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the sixth day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Signet Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and having a share capital of USD 60,000, in the process of registration,

here represented by Maud Tortu, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on May 6, 2009.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Signet Luxembourg Finance S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the regis-

tered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty thousand US dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares in registered form, having a par value of one US dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of any manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of February and ends on the thirty-first (31st) of January of the following year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on January 31, 2010.

Subscription and Payment

Signet Luxembourg Holdings S.à r.l., represented as stated above, subscribes to thirty thousand (30,000) shares in registered form, with a par value of one US dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash to the nominal share capital account of the Company in the amount of thirty thousand US dollars (USD 30,000).

The amount of thirty thousand US dollars (USD 30,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.- (one thousand five hundred euro).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

i. M. Frank Walenta, born on February 2, 1972 in Geneva, Switzerland, lawyer, residing professionally at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

ii. Ms Johanna Van Oort, born on February 28, 1967 in Groningen, The Netherlands, manager, residing professionally at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le sixième jour de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Signet Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 30.000.-, en cours d'immatriculation auprès du registre du Commerce et des Sociétés Luxembourg;

Ici représentée par Maud Tortu, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 6 mai 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Signet Luxembourg Finance S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à trente mille US dollars (USD 30.000), représenté par trente mille (30.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un US dollar (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)**Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.****11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) février et se termine le trente-et-un (31) janvier de l'année suivante.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 janvier 2010.

Souscription et Libération

Signet Luxembourg Holdings S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente mille (30.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un US dollar (USD 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire au compte social de la Société d'un montant total de trente mille US dollars (USD 30.000).

Le montant de trente mille US dollars (USD 30.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.500.- (mille cinq cents euros).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

i. Monsieur Frank Walenta, né le 2 février 1972 à Genève, Suisse, Juriste, demeurant professionnellement au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg

ii. Mademoiselle Johanna Van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, Gérant, demeurant professionnellement au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: M. TORTU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2009. Relation: LAC/2009/18320. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 13 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009070214/242/483.

(090082730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

Luxembourg Cambridge Holding Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 37.467.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of May.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Luxembourg Cambridge Holding Group S.A. (the "Company"), a société anonyme with registered office at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 37.467, incorporated pursuant to a deed of Maître Marthe Thyès-Walch, then notary then residing in Luxembourg, of July 4, 1991, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 16 on January 18, 1992. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on May 4, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The Meeting was opened at 10.45 a.m. with Mr Henning Schwabe, lawyer, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary and scrutineer Mr Michael Kirsch, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the Meeting is the following:

1. Amendment of the corporate purpose of the Company contained in article 4 of the articles of incorporation of the Company in order for it to read as follows:

" **Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the company.

The company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the company may require and retain the assistance of other advisors.

In addition, the company may also acquire, transfer and appreciate patents and licences connected to its portfolio."

2. Insertion of a new article 19 in the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

" **Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended."

3. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to amend the corporate purpose of the Company contained in article 4 of the articles of incorporation of the Company in order for it to read as follows:

" **Art. 4.** The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the company.

The company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

In addition, the company may also acquire, transfer and appreciate patents and licences connected to its portfolio."

Second resolution

The Meeting resolves to insert a new article 19 in the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

" **Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended."

There being no further business, the Meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatrième jour de mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de Luxembourg Cambridge Holding Group S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.467, constituée suivant un acte de Maître Marte Thyes-Walch, alors notaire résidant alors à Luxembourg, du 4 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N. 16 du 18 janvier 1992. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, en date du 4 mai 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 10.45 heures sous la présidence de Monsieur Henning Schwabe, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Michael Kirsch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la Société repris à l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

La société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

Par ailleurs, la société pourra acquérir, céder et mettre en valeur des brevets et des licences rattachées à son portefeuille.»

2. Ajout d'un nouveau article 19 dans les statuts de la Société ayant le contenu suivant:

" **Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée."

3. Questions diverses.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société repris à l'article 4 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

«**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

Par ailleurs, la société pourra acquérir, céder et mettre en valeur des brevets et des licences rattachées à son portefeuille.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter un nouvel article 19 dans les statuts de la Société ayant le contenu suivant:

" **Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les actionnaires s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes parties, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, lesdits comparants ont signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: H. SCHWABE, M. KIRSCH et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2009. Relation: LAC/2009/18305. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009071062/242/154.

(090083419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Miramar Le Parc Immobilier S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 98.784.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 18 mai 2009

The Sole Shareholder of the Company has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of Mr. Derek Sayer as sole director of the Company [...].

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint:

- Mr Charles White, born on 4 March 1968, in London, England, residing at The Manor House, Hopton Wafers, Nr Cleobury Mortimer, Shropshire, DY14 ONA, England;

- Mr Stanley Annison, born on 3 October 1945 in Manchester, England, residing at The Oak House, Mottram Hall Farm, Wilmslow Road, Mottram St Andrews, Cheshire, SK10 4QT, England;

- Mr Ian David Walker, born on 4 May 1963 in Stockport, England, and residing at New Court, St Swithins Lane, London, EC4P 4DU, England;

as members of the board of directors of the Company.

Suivi de la traduction française:

Il résulte de la décision de l'associé unique du 18 mai 2009:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Derek Sayer, de son mandat d'administrateur unique de la Société [...].

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer:

- M. Charles White, né le 4 mars 1968, à London, Angleterre, résidant à The Manor House, Hopton Wafers, Nr Cleobury Mortimer, Shropshire, DY14 ONA, Angleterre;

- M. Stanley Annison, né le 3 octobre 1945 à Manchester, Angleterre, résidant à The Oak House, Mottram Hall Farm, Wilmslow Road, Mottram St Andrews, Cheshire, SK10 4QT, Angleterre;

- M. Ian David Walker, né le 4 mai 1963 à Stockport, Angleterre, résidant à New Court, St Swithins Lane, London, EC4P 4DU, Angleterre;

en tant qu'administrateurs de la Société.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070136/39.

(090082601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

Air Syndication S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 133.432.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth of May.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of AIR SYNDICATION S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B133.432, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, prenamed, on October 23, 2007, published with the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2852 of December 8, 2007 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, prenamed, on August 19, 2008, published with the Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2422 of October 3, 2008. The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Maître Jean SECKLER, prenamed, on October 15, 2008, published with the Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2740 of November 11, 2008.

The meeting is presided by Mr Guillaume DEFLANDRE, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Nicolas GROSJEAN, lawyer, residing in Luxembourg and the meeting elects as scrutineer Mr Vincent LINARI-PIERON, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- (i) AIR S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B133.618, (ii) ARGAN CAPITAL LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership, whose ultimate general partner is Argan Capital Management (Jersey) Limited, registered under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, JE4 9WG, Jersey, (iii) ARGAN CAPITAL B LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership, whose ultimate general partner is Argan Capital Management (Jersey) Limited, registered under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, JE4 9WG, Jersey and (iv) ARGAN EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership whose manager is Argan Capital Advisors LLP, a partnership registered under the laws of England and Wales, having its registered office at 9, South Street, London W1K 2XA, are the shareholders of the Company (the "Shareholders"), all duly represented by Mr Vincent LINARI-PIERON, prenamed, by virtue of four proxies given under private seal. The before said proxies, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II- As it appears from the attendance list annexed to this deed to be registered with it, the 1,000 (one thousand) unlimited shares and the 326,375 (three hundred twenty-six thousand three hundred seventy-five) limited shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of article 10 of the articles of association of the Company in order to amend the date of the annual general meeting of the Shareholders of the Company; and

2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolution has been taken at the unanimity:

Sole resolution:

It is unanimously resolved to amend the article 10 of the articles of association of the Company in order to amend the date of the annual general meeting of the Shareholders of the Company, (being noted that such amendment shall apply for the approval of the annual accounts of the Company as of December 31, 2008) which shall be read as follows:

" **Art. 10. Meetings of Shareholders.** The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Thursday of June at 2.00 p.m. If such day is a bank holiday in the city of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Luxembourg business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

All meetings of Shareholders shall be chaired by the General Shareholder or by any person duly authorized to represent him."

Costs

It is unanimously resolved that the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company have been estimated at about nine hundred and fifty Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de l'acte:

L'an deux mille neuf, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de AIR SYNDICATION S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B133.432, constituée par acte notarié de Maître Jean SECKLER, préqualifié, en date du 23 octobre 2007, publié auprès du Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations numéro 2852 du 8 décembre 2007 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant un acte de Maître Jean SECKLER, préqualifié, le 19 août 2008, publié auprès du Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2422, le 3 octobre 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant un acte de Maître Jean SECKLER, préqualifié, le 15 octobre 2008, publié auprès du Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2740, le 11 novembre 2008.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guillaume DEFLANDRE, avocat à la Cour, domicilié à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Nicolas GROSJEAN, avocat, domicilié à Luxembourg et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Vincent LINARI-PIERRON, avocat à la Cour, domicilié à Luxembourg.

Le président demande au notaire d'établir que:

I.- (i) AIR S.à r.L, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B133.618, (ii) ARGAN CAPITAL LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership, dont l'ultime associé général est Argan Capital Management (Jersey) Limited, constituée sous les lois de Jersey, ayant son principal établissement à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, JE4 9WG, Jersey, (iii) ARGAN CAPITAL B LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership, dont l'ultime associé général est Argan Capital Management (Jersey) Limited, constituée sous les lois de Jersey, ayant son principal établissement à Whiteley Chambers, Don Street, St. Helier, JE4 9WG, Jersey et (iv) ARGAN EXECUTIVE CO-INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, une limited partnership dont le manager est Argan Capital Advisors LLP, un partnership constitué sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles ayant son principal établissement à 9, South Street, London W1K 2XA, sont les actionnaires de la Société (les "Actionnaires"), tous ici représentés par Maître Vincent LINARI-PIERRON, préqualifié, en vertu de quatre procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les (i) 1.000 (mille) actions de commandités et les (ii) 326.375 (trois cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze) actions de commanditaires, représentant l'ensemble du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont les Actionnaires reconnaissent expressément avoir été dûment informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de l'article 10 des statuts de la Société afin de modifier la date de tenue de l'assemblée générale des Actionnaire de la Société; et

2. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Actionnaires, la résolution suivante a été prise à l'unanimité:

Résolution unique:

Il est décidé de modifier l'article 10 des statuts de la Société afin de modifier la date de tenue de l'assemblée générale des Actionnaire de la Société (étant noté que ladite modification est applicable pour l'approbation des comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008) pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 10. Assemblée générale des Actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires aura lieu, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, au siège social de la Société, ou en tout autre lieu situé au Luxembourg et indiqué dans la convocation à cette assemblée, le dernier jeudi du mois de juin à 14.00 heures. Si ce jour est un jour de fermeture des banques dans la ville de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle aura lieu le jour ouvré suivant au Luxembourg.

D'autres assemblées générales d'Actionnaires pourront avoir lieu aux lieux et dates spécifiés dans les convocations respectives à ces assemblées.

Toutes les assemblées générales d'Actionnaires seront présidées par l'Actionnaire Commandité ou par toute personne dûment autorisée à le représenter."

Coûts

Il est décidé que les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportées par la Société ou devant être payés par elle ont été estimés à neuf cent cinquante euros.

Aucune autre affaire n'ayant à être traitée, l'assemblée a pris fin.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour indiqué au début du présent document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: DEFLANDRE; GROSJEAN; LINARI-PIERON; J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 29 mai 2009. Relation GRE/2009/1989. Reçu soixante-quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 8 juin 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009071091/231/135.

(090083641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Towson S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 122.438.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the sixth day of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Marathon Special Opportunity Master Fund Ltd, a company partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Queensgate House, PO Box 1234, George Town, Grand Cayman (Cayman Islands), registered with the Cayman Islands Companies Register, under number CR-113522,

represented by Jan Stoll, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 3rd, 2008.

The above mentioned proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party's proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to document the following:

I. That the company "Towson S.A.", having its registered office in 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.438 has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, then notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), on 5 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 131, on 7 February 2007 (the "Company"); the articles of association of the Company have not been amended since then;

II. That the capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) divided into twenty-five thousand (25,000) registered shares with a par value of one Euro twenty-four cents (EUR 1.24) each, fully paid up;

III. That the appearing party is the sole shareholder of the Company;

IV. That the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

V. That the appearing party in its capacity of sole owner of all the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all assets of the Company have been realised;

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- that the appearing party irrevocably assumes the obligation to pay for any presently unknown liabilities to the Company not yet paid for to date;

VI. That thus, the liquidation of the Company is to be considered closed;

VII. That full discharge is granted to the directors and the auditor of the Company for the exercise of their mandates;

VIII. That the books and documents of the Company shall be kept at the address of the Company's registered office during a period of five years as from the date of this deed.

The undersigned notary, who knows and English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at 1,200.- EUR.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxy holder, the holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg).

A COMPARU:

Marathon Special Opportunity Master Fund Ltd, une société régie par les lois du Iles Caïman, établi et ayant son siège social au Queensgate House, PO Box 1234, George Town, Grand Cayman (Isles Caïman), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des îles Caïman, sous le numéro CR-113522,

représentée par Jan Stoll, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 3 novembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, comme mentionnée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la société "Towson S.A.", ayant son siège social à 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 122.438, a été constituée suivant acte passé par devant le notaire Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg) le 5 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 131, le 7 février 2007 (la "Société"); les statuts de la Société n'ont pas été modifiés d'après.

II. Que le capital social de la Société, s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) divisés en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de deux euros et vingt-quatre (1,24 EUR) chacune, entièrement libérées;

III. Que la comparante, prénommée, étant devenu seule propriétaire des actions de la Société;

IV. Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité;

V. Que la Société agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'entant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les actifs de la Société ont été réalisés;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- que la comparante assume irrévocablement l'obligation de payer d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle;

VI. De sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VII. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats;

VIII. Que les livres et documents de la Société seront conservés à l'adresse du siège social de la Société pendant une durée de cinq années à partir du date de cet acte.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise et le comprends, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à 1.200.- Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. STOLL, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 novembre 2008. Relation: LAC/2008/45392. Reçu douze euros (12.- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009071090/211/94.

(090083421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Pavane Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 78.943.

Le bilan de la société au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070755/12.

(090083791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Socofi Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 36.182.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009070753/12.

(090083793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Quadriga Superfund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 54.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070762/10.

(090083821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

Montaigne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 117.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009070757/10.

(090083789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.
